

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	11 <sup>ème</sup>
Nom de site	47_SERVAN_75011	Numéro	75111_064_09
Adresse du site	47, rue Servan	Hauteur	R+6 (21.30 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz) et partage de la fréquence 700Mhz en 4G/5G		
Complément d'info	Installation de six antennes, trois 3G/4G/5G et trois 5G sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	/
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	12/07/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	12/08/2021

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G et 5G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes, trois antennes 3G/4G/5G et trois antennes 5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz 3G/4G/5G 700MHz 4G/5G et 3500 MHz 5G) orientées vers les azimuts 140°, 240° et 350°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres de toit (puits lumière) à 3 et 5m derrière antenne. Lucarne accès toit à 5m derrière antenne	Tilts (degrés)	Entre 4° et 6°
Estimation	3G/4G/5G ; 140° < 5V/m ; 240° < 2V/m ; 350° < 4V/m 5G (3500) ; 140° < 5V/m ; 240° < 2V/m ; 350° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	R+6
Divers			

#### Incidence visuelle

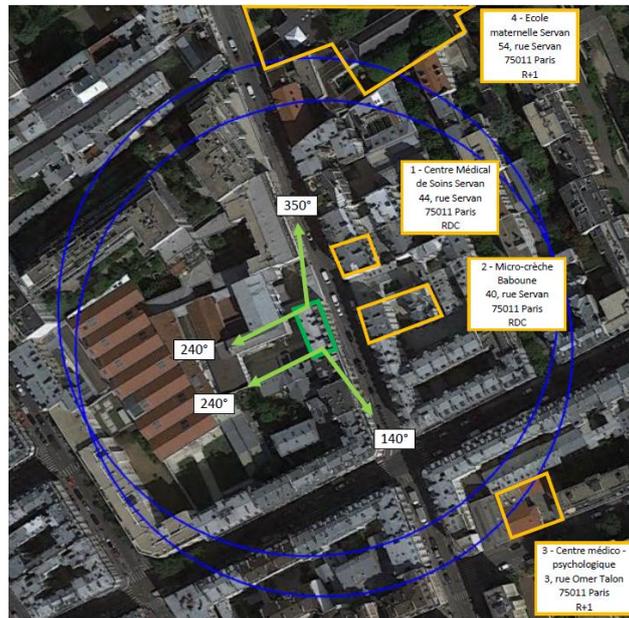
Intégration antennaire	Seule la toiture est modifiée, six antennes seront installées. Les antennes de teinte gris clair type RAL 7035 seront installées sur des mâts à nu. Elles seront placées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	23.35 m pour les antennes 3G/4G/5G 23.40 m pour les antennes 5G (3500)

**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



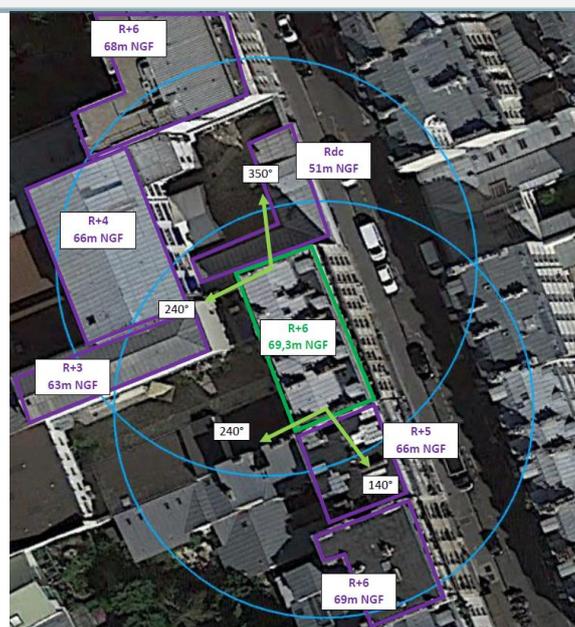
**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation**

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Centre Médical de Soins Servan	44, rue Servan 75011 Paris	RDC 3m	Non	30m	< 1 V/m soit 0,03%
Micro-crèche Baboune	40, rue Servan 75011 Paris	RDC 3m	Non	30m	< 1 V/m soit 0,07%
Centre médico - psychologique	3, rue Omer Talon 75011 Paris	R+1 6m	Non	95m	< 1 V/m soit 0,02%
Ecole maternelle Servan	54, rue Servan 75011 Paris	R+1 6m	Non	100m	< 1 V/m 1,20%

**du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux**

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



**Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 700/900/1800/2100/2600 MHz**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 10.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



	Azimut 100°	Azimut 220°	Azimut 310°
Niveau maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	17 m	18 m	24 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation pour le 3500MHz (5G)

*Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .*



*Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .*



*Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .*



	Azimut 100°	Azimut 220°	Azimut 310°
<i>Niveau maximal</i>	<i>entre 1 et 2 V/m</i>	<i>entre 0 et 1 V/m</i>	<i>entre 1 et 2 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>17 m</i>	<i>16 m</i>	<i>24 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat avant :



Etat du projet :



Etat avant :



Etat du projet :



Les antennes ne sont pas visibles de ce point de vue

**Vue des Azimuts**

AZIMUT 140°

140°



**AZIMUT 240° POUR ANTENNE 5G**



**AZIMUT 240° POUR ANTENNE 3/4/5G**



**AZIMUT 350°**

